

INFORMATIONS

LA TORTUE LUTH

Dimensions : Carapace de 1,5 m de long sur 1 m de large. Poids : 400 kg, environ.

Les populations de ces Tortues, réparties dans plusieurs océans, montrent une diminution alarmante qui risque d'entraîner la disparition de l'espèce. Aussi l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature vient-elle de l'inscrire dans la liste des animaux dont la sauvegarde doit être assurée par une stricte protection, à l'échelon mondial.

Les eaux côtières de notre région, notamment entre les Sables-d'Olonne et la Gironde, ont encore la chance de recevoir chaque année la visite de plusieurs de ces Tortues, entre la mi-juin et la fin septembre. Mais les déplacements saisonniers, ainsi que la biologie de cette espèce, restent encore très peu connus.

C'est pourquoi, le Muséum d'Histoire Naturelle de La Rochelle vient d'intensifier son programme de recherches dans ce domaine et souhaite être aidé par de nombreux observateurs bénévoles. Ceux-ci voudront bien signaler les Tortues luth aperçues, en précisant :

— la date et l'heure, la position par rapport à la côte et le comportement de la Tortue.

Ces observations seront à transmettre au Muséum de La Rochelle, soit directement, soit par l'intermédiaire des Affaires Maritimes.

Par ailleurs, une expérience va être tentée pour réaliser un marquage, à la fois par marques visibles et au moyen d'un radio-émetteur. Cette opération nécessite la capture d'une Tortue luth qui devra être ramenée *vivante* au port le plus proche : la tortue peut être remorquée dans un filet, ou élinguée sans la blesser, mais doit rester dans l'eau en surface.

Une prime de 500 francs sera versée pour la première capture réalisée dans ces conditions : celle-ci devra être signalée immédiatement, par téléphone, au Muséum de La Rochelle.

Nous remercions vivement, par avance, les marins-pêcheurs, les plaisanciers, et tous ceux qui voudront bien nous aider dans nos recherches.

Muséum d'Histoire Naturelle
28, rue Albert 1^{er}
17000 La Rochelle
Tél. 41.18.25

Le G.F.A. du Pellerin (Loire-Atlantique).

Après la période agitée du déroulement de l'enquête d'utilité publique pour le projet de centrale électro-nucléaire du Pellerin (manifestations, fermeture des mairies, destructions de registres d'enquêtes, poursuites judiciaires...) en juin et juillet dernier, symbolisant l'opposition massive et déterminée des populations concernées et des élus face à ce projet démentiel, la publication des conclusions favorables des commissaires enquêteurs tomba comme une claque.

Ceux-ci conclurent, en effet, à « l'utilité publique » du projet tout en reconnaissant « n'avoir aucune compétence pour juger des caractéristiques techniques du projet ». Le simulacre de consultation démocratique que constituent ces enquêtes s'achevait donc comme prévu, c'est-à-dire dans la plus parfaite indécence.

OU EN EST-ON ACTUELLEMENT ?

Du côté des Pouvoirs publics, c'est le silence absolu, dans la période